

## Nos missions

(Arrêté du 24 avril 2012)

### Contribuer

#### • à la formation initiale et continue :

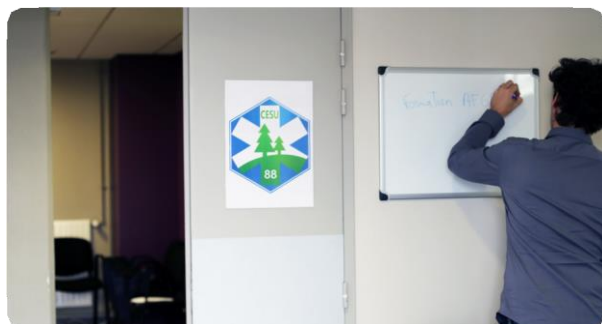
- des professionnels de santé,  
- des personnels non soignants d'établissements de santé et de structure médico-sociale,  
- toute personne susceptible d'être confrontée à une situation d'urgence dans le cadre de son activité professionnelle,

• à la prise en charge des urgences vitales, potentielles et collectives, ainsi qu'à la gestion des crises sanitaires.

### Participer à des travaux de recherche en pédagogie appliquée

### Contribuer à la promotion de l'éducation en santé

### Participer à la prévention des risques sanitaires.



**Le CESU 88 est seul habilité à délivrer les Attestations FGSU du département.**

## Contacts

### Renseignements et Inscriptions



#### Appelez-nous !

03.29.68.30.43 (jeudi et vendredi matin)



#### Ecrivez nous un email !

[cesu88@ch-ed.fr](mailto:cesu88@ch-ed.fr)



#### Visitez notre site internet !

[www.ch-emile-durkheim.fr](http://www.ch-emile-durkheim.fr)



#### Suivez-nous !

sur @cesu88

### Inscriptions des agents du CHED

Voir avec la Cadre du service ou avec le responsable hiérarchique

**Directeur SAMU 88 :** Dr M. de TALANCE

**Responsable pédagogique :** Dr FX MORONVAL

**Cadre de santé :** Mme F. DRICOT

**Secrétaire :** Mme D. ALEXANDRE

**Logisticien :** M. A. PONTECAILLE



Actions de formation

Centre Hospitalier Emile Durkheim CESU 88  
3 rue Eugène Lutherer 88190 Golbey

N° d'activité : 41 88 01228 88 / N° SIRET : 200 02944500042



# CESU 88

## Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Vosges

## Nos formations



Service Communication / IPNS / DIP-CHED-21 / juin 2021

## AFGSU Niveau 1 (Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019)

### Public

personnels non soignants exerçant dans des établissements de santé ou médico-sociaux.

### Objectif

- acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, sans matériel en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

**Durée :** 2 jours consécutifs (12 heures)

**Tarif :** 200€ / personne (avec 2 repas)

## Recyclage AFGSU 1

**Prérequis :** être titulaire de l'AFGSU 1 validé depuis moins de 4 ans (réalisez le recyclage avant la date anniversaire de la formation initiale).

**Durée :** 1 demi-journée (4 heures)

**Tarif DPC :** 80€ / personne



## AFGSU Niveau 2 (Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019)

### Public

professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la Santé Publique.

### Objectif

- acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, avec ou sans matériel, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

**Durée :** 3 jours consécutifs (21 heures)

**Tarif :** 350€ / personne (avec 3 repas)

## Recyclage AFGSU 2

**Prérequis :** être titulaire de l'AFGSU 2 validé depuis moins de 4 ans (réalisez le recyclage avant la date anniversaire de la formation initiale)

**Durée :** 1 journée (7 heures)

**Tarif DPC :** 130€ / personne (avec 1 repas)



## Autres formations

Le CESU organise des formations auprès : des associations, des collectivités territoriales, des personnels de la fonction publique, de l'éducation nationale, du grand public, etc.

- AFGSU SSE (Situations Sanitaires Exceptionnelles)
- Formations Les Gestes Qui Sauvent
- Formation à la carte, demande spécifique (nous demander) ...

**Contactez le CESU 88 pour vous inscrire !**

## Notre proximité

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information sur l'organisation et le contenu de nos formations, ainsi que pour toute demande spécifique.

Les formateurs (médecins, para-médicaux) sont expérimentés dans le milieu de l'urgence. Ils utilisent des techniques de pédagogie active et des apprentissages pratiques sur des cas concrets simulés.

